

PER  
P-208  
EX. 2-  
15

Vol. IX

JANVIER 1911

N° 5

---

# BULLETIN

DU

# PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Couronné par l'Académie française

---

## SOMMAIRE

Pages

169—Nos plus belles victoires, (poésie) . . . . .	GUSTAVE ZIDLER
175—Noël Rustique (pour le 24 décembre). . . . .	CAMILLE ROY, p <sup>te</sup>
181—A l'Académie française. . . . .	LE COMITÉ DU BULLETIN
183—Concours de la Société du Parler français au Canada, (1911).—Programme . . . . .	ADJUTOR RIVARD
186—Sur le lac, en canot (lac des Islets). . . . .	J. HOËLLAND, p <sup>te</sup> Eudiste
189—Lexique canadien-français (suite) . . . . .	LE COMITÉ DU BULLETIN
163—Les Livres . . . . .	{ J.-E. P. ADJUTOR RIVARD
199—Revue et Journaux . . . . .	A. R.
202—Glanures . . . . .	
206—Sarclores . . . . .	LE SARCLEUR
208—Anglicismes . . . . .	LE COMITÉ DU BULLETIN

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris : H. CHAMPION, libraire-éditeur, 5, Quai Malaquais.

## AVIS

---

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième lundi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Les membres de la Société et les abonnés du *Bulletin du Parler français au Canada* trouveront, sur la bande du *Bulletin*, la date de la prochaine échéance de leur cotisation ou de leur abonnement. Cette indication sert de quittance à ceux qui sont en règle avec l'administration et rappelle aux autres qu'ils doivent acquitter des arrérages. Cotisations et abonnements sont payables d'avance, le 1<sup>er</sup> de septembre, pour les 12 mois suivants. La liste des adresses est révisée le 10 de chaque mois.

COMITÉ DU BULLETIN.

---

**Le mois littéraire et pittoresque.** Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement : 14 fr. Sommaire du N<sup>o</sup> de Novembre ; *Le conte de l'étoile*, par Jean Nesmy ; *Une élection épiscopale au moyen âge (1291)*, par Louis de Mondadon ; *La place de Watteau dans l'histoire de l'art français*, par Gabriel Marri ; *Les meubles qui parlent*, par Henry Bordeaux ; Poésie. *Le bercail*, par Léonce Dupont ; *L'église*, par Raymond d'Anselme ; *Noël de vieux*, par François Fabié ; Roman. *Beau-Casque* (suite et fin), par Ernest Daudet ; *Charité royale*, par M. Gouraud d'Ablancourt ; *Les remparts de Paris*, par L. Augé de Lassus ; Chronique. *L'exposition des Arts décoratifs de Munich au Salon d'automne* ; *Hiver*, par Henriot ; Causeries. *Les femmes-poètes de Belgique*, par Léon Bocquet ; *H. Becque, E. Fabre, A. Poizat*, par François Veuillot ; Pages oubliées. Variétés scientifiques. L'Esprit en France et à l'Étranger.

## NOS PLUS BELLES VICTOIRES <sup>(1)</sup>

(suite)

IV

### PRÉLUDE

*Les matins printaniers ont des réveils charmants.  
On sent dans la nature une joie, une envie  
De s'épandre au-dehors. . . . Pour saluer la vie,  
Les oisillons partout essaient leurs pépiements :*

*Notes frêles d'abord, vagues balbutiements,  
Où pour des airs plus beaux ensemble on se convie,  
Redites et fredons sans cadence suivie,  
Mais où rit la rosée en perles par moments.*

*Déjà, dans ce premier concert, naïve ébauche,  
Malgré l'on ne sait quoi d'hésitant et de gauche,  
Se révèlent de purs chanteurs mélodieux. . . .*

*—Du printemps de la langue emblématique image :  
On l'entend préluder aux lèvres des aïeux  
Avec la gentillesse heureuse d'un ramage.*

---

(1) Reproduction interdite.—Voir les premiers poèmes dans le *Bull.* de décembre 1910. Nous ne publions dans le *Bulletin* que quelques-uns des poèmes de M. Zidler sur les Victoires de la Langue française; le recueil complet paraîtra prochainement.

## V

## AUX PREMIERS ARTISANS DE LA LANGUE

*Qui, brassant du latin la matière sonore,  
Fit au trésor français passer tant d'écus fiers ?  
Où sont les ouvriers des mots, dont je me sers ?  
Que ma voix les salue et mon cœur les honore !*

*C'étaient de pauvres gens, ni barons ni fins clercs :  
Mais d'un libre génie ils surent faire éclore  
Ces sons, qu'un souffle anime et que l'esprit colore,  
Courts, faciles, légers,—nos vocables si clairs.*

*C'étaient gens de petit métier, dans quelque échoppe,  
Qui poussaient le marteau, la lime ou la varloppe . . .  
—Et, donc, je vous bénis, créateurs ingénus,*

*Vous, du parler natal les simples grands orfèvres,  
Et je vous chante, ô mes vieux maîtres inconnus,  
Qui respirez encore et chantez sur mes lèvres !*

## VI

## NOS VIEUX MOTS

*....Et les mots, sans effort, pour tout, comme un délice,  
Jaillissaient de ces cœurs si riches d'ignorants,  
Pour l'honneur, la pitié, les rêves les plus grands,  
Comme pour le déduit et la fine malice....*

*Oh ! les chers mots si drus, si loyaux et si francs,  
Sous la cotte maillée ou la longue pelisse,  
Les jolis mots vaillants et parés pour la lice,  
Prestes, courtois, avec des airs de conquérants !....*

*Si beaucoup dans l'oubli dorment, qui devraient vivre,  
Combien, qu'une jeunesse infatigable enivre,  
Gardent à notre souffle une fraîche couleur !*

*Combien disent encor nos saintes ascendances !  
Combien, vieux compagnons de joie ou de douleur,  
Peuvent nous chuchoter d'intimes confidences !*

## VII

## LE FRANÇAIS DE NORMANDIE

*J'ai lu tout ce long soir du bon patois normand.*

*—Et j'ai revu la « cour » « herbée » et ses « aumailles »,*

*Sous les pommiers « ransants », où « cluchent » les « poulailles »,*

*Les « vieuillottes » de « fein », les « tréziaux » de « fourment »,*

*La « mounière » à la « feire » allant sur sa « jement »,*

*Et le « menestrieux » des repas d'épousailles,*

*Où la « neuche » à plein « piot » « arrouse » les « mâquailles »....*

*—Et tout ainsi, comme au vieux temps, naïvement,*

*De mot en mot, de page en page du cher livre,*

*Mon village en sabots à mes yeux paraît vivre....*

*O bon français rustique, à t'écouter ce soir,*

*Il me vient de là-bas, dans tout ce que tu nommes,*

*Avec la voix des gens et les bruits du pressoir,*

*Des parfums d'herbe moite et des senteurs de pommes....*

## VIII

## L'AME DES MORTS

*Nos Morts parlent en nous et nous pensons par eux.  
Les mots de nos discours, le sang de nos artères,  
D'ancêtres très lointains nous font les tributaires ;  
Mais ce sang et ces mots nous gardent « généreux ».*

*Faisons parler nos Morts ! Des sons, dépositaires  
De la race, restons les fervents amoureux !  
Et nous nous sentirons des vaillances de preux  
En écoutant monter leurs grandes voix austères !*

*Parlons français, le cœur tout armé des festons  
De nos proverbes fiers, de nos braves dictons !  
Qu'on reconnaisse encor l'ancien arbre à sa tige !*

*Vieux poètes sans nom, qu'un beau souffle inspira,  
Répétez-nous : « Bon sang ne ment !... Noblesse oblige !...  
Fais ce que dois toujours, advienne que pourra ! »...*

## IX

## LE GRAND ŒUVRE

*Oui, c'est très beau d'avoir vaillamment acheté,  
Chevaliers-preux, avec votre épée, ouvrière  
De justice, sans peur, sans un pas en arrière,  
Un royaume d'honneur, fleur de la chrétienté.*

*Et c'est aussi très beau, nobles tailleurs de pierre,  
D'avoir d'un commun rêve, en plein ciel, exalté  
Victorieusement l'âme de la Cité  
Par les deux tours de la Cathédrale en prière !*

*Mais que dire de ceux, qui, dans l'enchantement  
D'un parler neuf, au seuil des siècles, joliment  
Exprimèrent la France et son âme fleurie ?*

*N'ont-ils pas mérité qu'on leur dresse un autel,  
Ces obscurs artisans d'un langage immortel,  
Qui firent les premiers la voix de la Patrie ?*

GUSTAVE ZIDLER.

(à suivre)

# NOËL RUSTIQUE

(pour le 24 décembre)

---

Ce soir, ma pensée se charge de poésie : non pas, cette fois, de la poésie que l'on va chercher aux pages des livres, mais de celle qui émane et se dégage des choses ; de la poésie qui se concentre, à cette heure de décembre, et flotte autour des arbres de Noël, dans l'ombre des crèches, au foyer des vieilles cheminées.

Toujours, sous sa baguette magique enveloppée de givre, Noël a enchanté les âmes, et fait tourner dans les imaginations le rêve d'or des vieux souvenirs. Ce soir, au moment où le crépuscule hatif fait se rallumer au ciel les feux de la nuit, et pendant que déjà les petites têtes blondes s'emplissent des espérances de l'aube prochaine, remontons vers les Noël's d'autrefois.

\* \* \*

Je me rappelle, et ma mémoire en est toute baignée de clartés d'aurore, ma première fête de Noël : je veux dire, la première nuit de Noël où je fus jugé assez grand—et sans doute assez sage—pour accompagner mes parents à l'église. Certes, chez nous, où tant de Noël's domestiques s'ajoutaient en toutes saisons aux Noël's liturgiques, le tour d'être grand et d'être sage venait lentement. En notre foyer populeux, chacun prenait son temps pour vieillir ; et il y en eut quinze avant moi qui ne se pressèrent pas... Enfin, cette année-là, je parus au conseil de famille assez raisonnable, et l'on me confia, un jour que j'avais sans doute plus longtemps et mieux « bercé », que l'on m'amènerait en carriole à la messe de minuit. J'irais enfin voir, à l'heure nocturne où il revient mystérieusement dans sa crèche, l'enfant rose, tout habillé de lin et de dentelles, l'Enfant divin dont le nom seul passe comme une caresse dans l'imagination des petits. Cette nouvelle

m'apporta une grande joie ; peut-être me fit-elle déjà meilleur ? La joie bonne est pour les enfants eux-mêmes une première expérience, et salutaire, de la vie.

Cette première messe de minuit, cette longue route deux fois parcourue au son des grelots, à une heure si inaccoutumée, cette veille de Noël, cette soirée d'hiver est restée dans ma mémoire chargée de lumière et d'étoiles !

Que de choses nouvelles elle avait, d'ailleurs, enveloppé dans ses clartés incertaines ! Songez donc : Berthier traversait alors une crise, une crise de civilisation intense. Berthier allait renoncer à ses modestes traditions, oublier son passé routinier, se payer le luxe des plus extravagants progrès. Jusque là, fidèle aux antiques coutumes, Berthier avait éclairé à la chandelle ses nuits de Noël, son église pieuse, la crèche symbolique : cette fois, il allait répandre à flots d'or, sous la voûte obscure, la lumière des lampes à pétrole. Jusque là, c'étaient des voix humaines seules, un peu rugueuses, à la vérité, et chevrotantes parfois, qui avaient chanté la « nouvelle agréable », et fait écho aux « anges dans nos campagnes » : cette nuit, c'était une voix artificielle et bien sonnante, la musique, l'harmonium prétentieux qui allait accompagner le chœur rustique, et laisser pour la première fois tomber du jubé sur la foule ses notes compliquées et mélodieuses.

Depuis quinze jours, dans la paroisse, on ne parlait que de cela. M. le curé lui-même en avait fait le sujet d'un long prône.

Les jeunes gens n'avaient pas été priés, comme d'habitude, de passer par les maisons pour faire la tournée de la chandelle. Et les jeunes gens en avaient été quelque peu chagrins. Elle était si gaie, la quête des chandelles ! de ces chandelles qu'avait faites elle-même la maîtresse du logis et qu'elle avait retirées hier, toutes rigides, belles comme de l'ambre, de leurs vieux moules de fer blanc ! Cette quête donnait aux jeunes garçons des airs si honnêtes ! Elle faisait pénétrer si discrètement, et pour de si bons motifs, dans toutes les maisons du canton ! Et l'on aimait tant s'attarder, ici où là, à jaser avec le vieux, près du poêle où il fumait sa pipe et réchauffait ses quatre-vingts ans, à causer avec la vieille qui arrêtait un moment d'écharpiller sa laine pour s'informer des voisins ! On recommençait si volontiers, partout, les conversations banales ou plaisantes, s'entretenant avec les amis du train de la ferme, des « bûchages » d'automne fâcheusement retardés, du « battage » qui n'était pas fini, des divertissements prochains,

des longues veillées des fêtes, des bans de mariages que les comères avaient déjà publiés... L'on aimait tant surtout—et c'était vraiment la minute délicieuse de la tournée—l'on aimait tant goûter aux croquignoles que préparait pour Noël et le jour de l'an la jeune fille de la maison! L'aimable cuisinière, enfarinée et gentille, tout en taillant la pâte sur le couvert renversé de sa huche, ne manquait pas d'offrir aux jeunes gars ses friandises rissolantes; sous leurs yeux qu'allumait la convoitise, elle les faisait alors dorer de son mieux, et se tordre capricieusement dans l'écume de la graisse bouillante. Hélas! cette année-là, il avait fallu renoncer à la tournée charitable, aux causeries bavardes, aux croquignoles galantes, et aux chandelles. Le progrès emportait pour jamais toute cette poésie des vigiles de Noël...

\*  
\* \* \*

Nous partîmes de bonne heure pour aller à l'église. Le chemin qui y conduit, est long de près d'une lieue, et les grands frères et les parents qui voulaient communier devaient aller, dans la soirée, attendre longtemps et avec dévotion leur tour d'entrer au confessionnal.

Quelle nuit claire, froide, radieuse, dont la beauté splendide se refait plus précise aujourd'hui sous l'appel plus conscient des souvenirs! Pas de nuages au ciel; et pas de lune. Mais des étoiles pleines la voûte d'azur sombre. La route et les champs voisins en étaient tout illuminés. La terre, recouverte d'une mince couche de neige verglacée par des pluies récentes, faisait miroiter sous la lumière sidérale ce revêtement d'acier. A gauche, le fleuve large ne faisait plus entendre le mugissement de ses flots emprisonnés; de grosses glaces, épaisses, qu'avait soulevées et brisées la pulsation lente et irrésistible de la marée, s'empilaient les unes sur les autres, cependant que, ici et là, sur l'étendue vaste des battures, des surfaces polies et brillantes, de larges et longs patinoirs préparés par le hasard des flots et des pluies, apparaissaient comme des lacs de glace fine et noire.

Le chemin sur lequel nous emportait de son train modéré la jument vieille, pas ombrageuse, et si commode pour les voyages de nuit, n'était lui-même qu'une piste durcie, toute glacée, propice aux patineurs, sur laquelle se cramponait avec force notre coursier prudent. De temps en temps passaient de chaque côté de la voiture, et filaient devant nous, les jeunes gens du «côteau», montés

sur des patins, qui se hâtaient vers l'église. Ces fils de marins et d'ouvriers étaient sortis de bonne heure, eux aussi, des maisons petites et proprettes, groupées comme des sœurs sur les tufs de la Micami. Élégants et rapides, ils s'en allaient comme des ombres courbées et fuyantes, et l'on n'entendait plus bientôt que le déchirement sec de la glace se brisant sous la morsure de leurs éperons.

Notre cavale n'en était ni plus fringante, ni plus découragée. Elle faisait toujours sauter sur sa croupe, en un rythme monotone, la bande des grelots sonores ; elle avançait d'une allure régulière. Cependant, nous passâmes enfin, à notre tour, entre des maisons drues et illuminées, qui semblaient par tous les yeux de leurs fenêtres nous regarder aller au train de la vieille. C'était le « faubourg » de ma paroisse que nous traversions, faubourg indiscret, bâti tout au bord du chemin, peu fréquenté, et que j'aurais pris pour une rue solitaire de Québec, si alors j'avais connu Québec et sa solitude...

\*  
\* \*

La cloche fait entendre son dernier appel. Sa voix tremble et défaille dans le vieux clocher trapu qui s'élevait alors sans grâce sur mon église natale. La cloche grêle du vieux clocher trapu avait de l'émotion plein la gorge : elle ne laissait tomber de sa tribune aérienne que des sons étouffés, entrecoupés, aussitôt perdus dans l'air froid de la nuit. Cependant, le peuple, qui l'avait devinée plutôt qu'entendue, sortait des magasins et des maisons voisines et s'empressait vers le temple.

Déjà, et toute la soirée, l'église avait accueilli de nombreux fidèles. On avait tant hâte d'y voir briller les lampes nouvelles, d'y entendre l'harmonium tout neuf, et il faisait si bon, aussi, se chauffer en égrenant son chapelet autour des deux poêles qui ronflaient à chaque bout de la grande allée.

A vrai dire, l'illumination de mon église natale n'était pas féérique. Les lampes suspendues deux à deux dans la nef, et assez espacées, éclairaient bien d'un jour suffisant les têtes dévotes des priants ; elles faisaient même voir à nos yeux étonnés le petit bâtiment immobile — ex-voto de quelque marin sauvé du naufrage — qui, toutes voiles déployées aux vergues, et peuplé de petits hommes de bois, semblait voguer sans cesse dans l'espace, vers l'entrée du sanctuaire, sur une mer invisible ; mais ces lampes

trop rares, impuissantes à chasser toute l'obscurité du temple, laissaient flotter dans la voûte le nuage dispersé des ténèbres. Et pourtant c'était merveille de voir la lumière discrète se répandre en un vaisseau si vaste, et y troubler, sous le dissiper tout à fait, le mystère de la nuit profonde. L'âme prie bien mieux près de la crèche enveloppée d'ombres : elle se souvient plus aisément de l'étable humide et obscure, du mystère nocturne de Bethléem. Il y a trop de lumières, et aujourd'hui trop d'électricité, autour de la paille brillante des crèches de cathédrale. . .

Oh ! comme elle était simple, nue et pauvre, la grande cage vitrée, au toit pointu, aux barreaux minces, dans laquelle le souriait sur la paille le petit enfant, rose, tout habillé de lin et de dentelles !

On l'avait mise, cette crèche fermée et transparente, sur l'autel latéral de droite, à quelques pas de la table sainte, où nous, les petits enfants, nous allions nous agenouiller pour mieux voir Jésus, et pour en être mieux entendus. Quelques fleurs artificielles et fanées l'entouraient sans ostentation, et de grosses lampes versaient sur le toit de verre leur lumière tranquille.

Nous étions là, les petits, pendant la messe de minuit, groupés autour du banc d'œuvre, à genoux, debout, assis près des balustres, regardant tour à tour avec tous nos yeux, la crèche, le sanctuaire, la foule, les lustres suspendus, le petit bâtiment aux voiles déployées, le jubé où s'efforçait l'harmonium. Et nous priions aussi avec l'attention sérieuse de grandes personnes ; nous faisons au petit enfant des demandes qui le faisaient sourire. Et nous écoutions chanter les voix qui clamaient la venue du Messie. Il est né le divin Enfant ! . . . Nouvelle agréable ! . . . Les anges dans nos campagnes . . . Suspendant leur douce harmonie, les cieux étonnés se sont tus . . . Tous ces cantiques, et et tous ces airs nous étaient depuis longtemps familiers. Mon père qui chantait au lutrin ne pouvait les ignorer ; il les chantait souvent le soir en nous caressant sur ses genoux ; il fit avec ces pieux refrains toute l'éducation musicale de sa famille.

Je n'ai pas gardé le souvenir des détails liturgiques de cette nuit bienheureuse, de toutes les voix qui se firent entendre, de toutes les cérémonies qui se déroulèrent à l'autel. Il ne m'est resté de tout cela qu'un bruit confus d'harmonie, qu'une vision mêlée de rêves imprécis.

A cette longue distance des événements, je présume cependant que l'on dut chanter, cette nuit-là, la messe bordelaise.

A Berthier, quand c'était grande fête, on chantait toujours la messe bordelaise ; on priait peu pendant cette messe-là, et l'on prenait plaisir extrême à y entendre haleter les solistes.

Au moment de la communion, après que la clochette eut trois fois appelé les fidèles, M. le Curé distribua longtemps l'hostie blanche et pure, et longtemps le petit Jésus passant de lèvres en lèvres multiplia dans les cœurs son berceau divin. Les bonnes gens, tout recueillis, enveloppés dans leurs lourds habits d'hiver, s'en retournaient à leurs places, pensifs et heureux, comme les bergers de Chanâan après leur première adoration...

\* \* \*

Après une deuxième messe, celle de l'aurore, messe plus courte, pendant laquelle les cantiques éclataient plus joyeux et plus distraits, nous revinmes au logis paternel. C'était un peu avant la deuxième heure du jour, et nous allions, plus pressés, dans le vent sec qui brûlait les visages, et sous la clarté toujours scintillante des étoiles.

A la maison, un réveillon substantiel, tel qu'on sait l'imaginer dans les cuisines rurales, et qui avait mijoté toute la soirée dans le fourneau patient, attendait les gens de la messe.

La maison était chaude, accueillante, toute pleine du ronflement des bûches d'érables qui se consumaient dans le foyer. Le réveillon substantiel calma les appétits irrités par le long voyage, et il prépara le repos attardé de la nuit.

Cependant, longtemps après que chacun se fut mis au lit, et que tout fut redevenu silencieux, le sommeil tarda à fermer mes paupières. Et dans la tranquillité sombre du dortoir où rêvaient déjà mes grands frères, j'entendais encore sonner les grelots, je me sentais emporté à la dérive dans la carriole rapide, je regardais clignoter les étoiles, et filer les patineurs, je revoyais le clocher trapu, les lampes suspendues deux à deux par de longues tiges à la voûte obscure, le petit bâtiment qui voguait sans cesse, j'écoutais l'harmonium neuf et les airs de Noël, j'apercevais sous une cage de verre éclairée de grosses lampes brillantes, le petit Jésus, tout rose, habillé de lin et de dentelles...

CAMILLE ROY, p<sup>tre</sup>

## A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

Dans sa séance publique annuelle du 8 décembre 1910, l'Académie française a entendu le discours de M. Thureau-Dangin, secrétaire perpétuel, sur les concours de l'année.

Au mois de juin dernier (*Bull. P. F.*, VIII, 361), nous annoncions à nos lecteurs que, dans sa séance du 19 mai 1910, l'Académie française avait attribué à notre *Bulletin* une part du prix Saintour. Et nous ajoutions :

« A l'Académie française, si bienveillante pour les Canadiens qui se souviennent et qui conservent par delà les mers les bonnes traditions de France, nous envoyons l'expression sincère de notre respectueuse gratitude. »

Après la publication solennelle de cette distinction, nous aimons à répéter que l'hommage de l'Académie doit être reporté sur nos collaborateurs.

Voici le passage du Rapport du Secrétaire perpétuel, qui concerne notre Société :

« Pouvons-nous ne pas faire bon accueil, dit M. Thureau-Dangin, à ceux qui, comme nos frères canadiens, veillent, sous une domination étrangère, à la conservation de leur langue d'origine ? C'est le cas de la *Société du Parler français au Canada*, sainte ligne pour l'extermination des anglicismes et la propagation du bon français. Dans le précieux glossaire que publie le *Bulletin* de cette société, les « canadianismes » abondent, mais l'Académie ne saurait faire grise mine à tant de vieux mots qui viennent en droite ligne des paysans de chez nous, notamment de Bretagne ou de Normandie. Jugez-en par un exemple : quand les petits Canadiens ne sont pas sages, on les menace du *grippette*, c'est-à-dire du diable. Or, de ce diable-là, notre grippeminaud est cousin germain. En Anjou, on appelle encore les gendarmes des « grippe-Jésus », parce que, depuis le temps du Christ, il leur arrive parfois d'arrêter des innocents. Aussi bien : gripper, verbe actif, est-il de très sûre noblesse française, bien que notre ingratitude le laisse

mourir, comme tant d'autre mots vainement protégés par le dictionnaire de l'Académie.»

M. Thureau-Dangin n'a pu nommer tous les lauréats. «Le temps s'avance, a-t-il dit, et je m'aperçois que, comme les années précédentes, il me sera impossible de vous parler de beaucoup de nos lauréats...» Et plus loin: «Il me reste peu de place pour vous parler des concours de poésie...» Deux poètes seulement, sur huit couronnés, sont nommés, M<sup>lle</sup> Séguin et M. Arnoux. Mais, comme nous l'avons annoncé, un prix de 500 francs a été décerné à M. W. Chapman pour ses *Rayons du Nord*.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

---

## LE POÈTE ILLETTRÉ

---

Plusieurs ont pu croire que le «poète illettré», que j'ai présenté aux lecteurs du *Bulletin* (décembre 1910), était *inventé*. A ceux qui ont douté que Pierre-Paul existât, je signale la lettre ouverte qu'il m'écrivit dans le *Progrès du Saguenay* du 29 décembre dernier. Ils constateront que Pierre-Paul existe, qu'il écrit en prose et en vers, et surtout qu'il appartient bien au *genus irritabile!*

A. R.

---

## ERRATUM

---

A la page 162 du *Bulletin* (décembre 1910), dans les *Questions et Réponses*, nos lecteurs auront remarqué une grosse erreur typographique: on a imprimé «utile», où il fallait «heureuse», dans le vers cité de Molière. Lisez:

*La place m'est heureuse à vous y rencontrer.*

## CONCOURS

DE LA

# SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS

AU CANADA

(1911)

---

## PROGRAMME

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

I.—Le concours de la Société du Parler français au Canada, ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 1911, sera fermé le 15 septembre 1911.

II.—Le concours est ouvert à tout auteur canadien-français qui voudra y prendre part. L'inscription est gratuite. Il suffira d'envoyer son manuscrit, en observant les conditions du *programme*.

III.—Toute œuvre présentée au concours devra être inédite.

IV.—Les concurrents devront s'inspirer de l'esprit qui préside aux travaux de la Société du Parler français au Canada : préférence sera donnée aux œuvres de caractère plus nettement canadien-français.

V.—Les manuscrits présentés au concours devront être écrits lisiblement sur le recto seulement du papier.

Ils ne devront pas être signés, mais il porteront uniquement une *devise*. Cette *devise* sera répétée, avec le nom et l'adresse de l'auteur, sur une feuille distincte, qui sera contenue dans une enveloppe fermée, transmise avec le manuscrit.

VI.—Les manuscrits devront être adressés et parvenir, avant le 15 septembre 1911, à *M. le Secrétaire général de la Société du Parler français au Canada, N° 226, Casier, Québec.*

VII.—Le concours sera jugé par un jury constitué de la façon suivante :

M. Pamphile LeMay, de Québec ; M. l'abbé Ph. Perrier, de Montréal ; M. l'abbé Camille Roy, de Québec ; M. Albert Lozeau, de Montréal ; et le Secrétaire général de la Société du Parler français au Canada.

VIII.—Le nombre et la nature des récompenses dans chaque section seront déterminés par le jury, d'après la valeur des œuvres présentées au concours.

IX.—Les résultats du concours seront proclamés dans une séance solennelle de la Société du Parler français au Canada.

X.—La Société pourra publier les ouvrages primés dans le *Bulletin du Parler français au Canada*, dans le cours de l'année qui suivra la clôture du concours.

XI.—Les manuscrits pourront être retournés aux auteurs, sur leur demande et à leurs frais. Mais la Société décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration.

XII.—Le concours comprendra trois sections :

1<sup>o</sup> *Section de la dialectologie.*

2<sup>o</sup> *Section de la prose.*

3<sup>o</sup> *Section de la poésie.*

Chaque manuscrit devra porter l'indication : 1<sup>re</sup> *Section*, 2<sup>e</sup> *Section*, ou 3<sup>e</sup> *Section*, suivant la section pour laquelle l'ouvrage sera présenté au concours. Mais un même concurrent pourra être admis à concourir dans plus d'une section.

#### DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

##### 1<sup>ère</sup> Section. *Dialectologie:*

I.—Chaque concurrent pourra soumettre au jury une *étude de lexicologie canadienne-française*, comportant le relevé et la signification des termes populaires franco-canadiens se rapportant à « la maison du paysan canadien-français » (construction, aménagement, mobilier, ustensiles, etc.)

II.—La longueur du manuscrit n'est pas limitée.

III.—Il pourra être décerné dans cette section :

Un *prix* de vingt à quarante piastres (selon la valeur de l'étude).

Des *diplômes d'honneur* et des *mentions*.

### 2e Section. *Prose.*

I.—Chaque concurrent pourra présenter une *nouvelle canadienne-française*. Le sujet est libre : l'action peut être entièrement imaginée, par l'auteur, ou se rapporter à l'histoire.

II.—La *nouvelle* devra remplir, à l'impression, au moins une vingtaine de pages du *Bulletin du Parler français au Canada*.

III.—Il pourra être décerné dans cette section :

Un *prix* de vingt-cinq piastres.

Des *diplômes d'honneur* et des *mentions*.

### 3e Section. *Poésie.*

I.—Chaque concurrent pourra soumettre un *poème* ou une *collection de poèmes*. Sujet libre.

II.—Le nombre de vers n'est pas limité.

III.—Il pourra être décerné dans cette section :

Un *prix* de vingt-cinq piastres.

Des *diplômes d'honneur* et des *mentions*.

Pour le Bureau de direction  
de la Société du Parler français  
au Canada

*Le Secrétaire général,*

ADJUTOR RIVARD,

N° 236, Casier,

Québec.

# SUR LE LAC, EN CANOT

(LAC DES ISLETS)

A mon gai compagnon et clairvoyant guide,  
EUDORE BOIVIN.

—« *Sur vos lits de sapin vous poursuivez en songe  
L'original qui vous fuit et la truite qui plonge  
Aux noires profondeurs où luit un reflet d'or.  
Intrépides chasseurs de nuit, dormez encor.* »

*Laissant à nos amis leurs captures de rêve,  
Dès l'aube, Eudore et moi descendons à la grève.  
D'un tour de main, entre deux pierres émergeant  
Nous poussons le canot, et nous voilà nageant! . . .  
Et sur le lac dormant qu'aucun souffle ne plisse  
Notre légère écorce uniformément glisse . . .  
Entre les noirs sapins qui, comme des géants  
Innombrables, depuis des ans et puis des ans,  
Veillent autour des eaux, dans leur fière attitude,—  
Au large tout repose et tout est solitude.  
Par instants, toutefois, mélancolique et doux,  
Monte dans le silence et coule jusqu'à nous  
Le cri de deux canards qui nagent vers les îles.  
Derrière la forêt aux cîmes immobiles  
Une rose clarté jaillit. Le ciel est pur,  
Et, comme un canot blanc qui vogue en plein azur,  
Un fin croissant de lune à l'occident s'efface . . .  
Dieu! que le monde est beau qui nous voile ta face!  
Et comme on t'entrevoit derrière ces splendeurs,  
Toi, l'Infini! . . .*

*Tantôt jasant, tantôt rêveurs,*

*Sur le lac transparent, entre deux ciels limpides,  
 Nous allons, à plaisir, sans efforts, si rapides  
 Que les arbres des monts et les prochains îlots  
 Semblent venir à nous en courant sur les eaux :  
 Vitesse sans cahots, par de clairs paysages,  
 Qui nous baigne d'air pur et de fraîches images.  
 La lumière se joue, au-dessus de nos fronts,  
 Dans les hauteurs du ciel, et, sous nos avirons,  
 Lorsque nos yeux ravis s'abaissent, ils admirent  
 Les mêmes cieus d'azur qui dans le lac se mirent,  
 Et le même canot d'argent si bien arqué  
 Qui fuit, par le soleil aux flèches d'or traqué,  
 Et sombre, lentement, dans les flots de lumière.*

*Mais nous avons atteint la place coutumière  
 Où, notre perche en main, l'œil allumé d'espoir,  
 On nous a vus, d'un poignet prompt et jusqu'au soir  
 Faisant briller la mouche au miroir de l'eau vive,  
 Amener à foison des truites sur la rive.  
 Avec moins de succès, la même passion,  
 Nous jetons, ce matin, notre ligne au poisson.  
 Mais le poisson dormait au fond de sa demeure...  
 Et, dans l'éclat doré du jour, au bout d'une heure,  
 Par coups rythmés, avec lenteur, nos avirons  
 Nous ramènent au large, et vogue!... Nous rentrons.*

*Piquons, droit devant nous, sur la pointe de l'île,  
 Entre la passe, à gauche... Et notre esquif, docile,  
 Nous porte sur les eaux au point fixé par nous.  
 Nous pagayons, tous deux, buste droit, à genoux.  
 Tandis que nos regards fouillent au loin la rive,  
 Du sein des bois profonds, tout près de nous, arrive  
 Un énorme orignal au front empanaché.  
 —« Voyez! »...*

*Du même coup le canot a penché.*

*Avec des yeux d'enfants, grands ouverts de surprise,  
Et des yeux de chasseurs, brûlants de convoitise,  
Nous regardons marcher ce superbe animal.  
—Le tuer?—A quoi bon? Il ne fait pas de mal...  
Au contraire: à propos, et comme par miracle,  
A notre ardeur de voir il se donne en spectacle.  
Du reste, aucun fusil!... rien que des hameçons!...  
De nos seuls yeux braqués tous deux nous le fixons.  
Quel tableau! **Mufle** en l'air, renversant son panache,  
Sur le bois sombre, au relief fauve, il se détache.  
Puis il entre dans l'eau, broute des herbes, boit,  
Et soudain, se dressant inquiet, on le voit  
Inspecter l'horizon de son regard farouche,  
Pendant que, dédaigneux, des deux coins de la bouche  
Il laisse ruisseler le liquide pareil  
A des filets d'argent qu'irise le soleil,  
Puis, tel un patriarche aux calmes habitudes,  
De son pas lent et lourd il rentre aux solitudes.*

*D'émotion et de plaisir tout frémissant,  
J'aimais mieux avoir vu qu'avoir versé du sang...  
Dans tout chasseur ardent un primitif sommeille;  
Mais dans ce primitif un poète s'éveille:  
L'un veut tuer, — et l'autre à son aise admirer.  
L'un est homme de proie et prompt à massacrer;  
L'autre, avec un tableau vivant, pris sur nature,  
Déguste par les yeux sa jouissance pure.  
Être pêcheur, chasseur, c'est être adroit et fort;  
Être poète, c'est, à coup sûr, plus encor!...  
Aussi puis-je penser: « Quel plaisir fut le nôtre!  
Si je ne fus pas l'un, je fus peut-être l'autre;  
Même, à l'occasion, je serais bien les deux...  
Mais, de le proclamer, je serais hasardeux! »  
Nous pêchâmes la lune et chassâmes l'image.  
J'en connais qui diront: « Des rêveurs, beau dommage! »*

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

Fril (*fril*) s. m. ⇒ ang. *frill* = m. s.

1° || Jabot, ruche.

FR. *Jabot* = ornement de mousseline, de dentelle, fixé à l'ouverture de la chemise, DARM.—*Ruche* = bande d'étoffe, de tulle, etc., plissée en petits godets, rappelant les alvéoles d'une ruche et servant à garnir des toilettes de femmes, DARM.

2° || Ornement, fioriture. *Ex.* : Faire un discours avec des *frils*.

Friler (*frilé*) v. intr.

|| Grelotter.

Frimasser (*frimassé*) v. intr.

1° || Produire du frimas, du grésil, du givre. *Ex.* : Il a *frimassé* cette nuit.

DIAL. *Id.*, Normandie, ROBIN ; = se couvrir de frimas, Bas-Maine, DOTTIN.

FR.-CAN. « Avoir les cheveux *frimassés* = grésillés », P. POTIER, à Lorette, 1743.

2° || Bruiner. *Ex.* : C'est pas une pluie *d'abat*, mais ça *frimasse*.

Frine (*frin*) s. f.

|| *Ma frine* ! = ma foi !

DIAL. *Ma fwine* = ma foi, Bas-Maine, DOTTIN.

Fringaleux (*frégalé*) adj.

|| Sujet à la fringale.

Fringue (*fré:g*).

|| Plaisir, joie bruyante. *Ex.* : Être en *fringue* = batifoler, s'amuser bruyamment, sauter, se divertir.

VX FR. *Fringue* = saut, danse, divertissement, DU CANGE, BONNARD, BOS.

FR.-CAN. Syn., *lire*, *gingue*, *verdingue*.

Fripe (*frip*) s. t.

|| Friperie. *Ex.*: Tomber sur la *fripe* de qq'un = tomber sur la friperie de qq'un, se jeter sur lui pour le battre. (Employé surtout au fig. : le maltraiter en paroles).—Vendre des *fripes* = vendre des guenilles.

FR. *Friperie* = habits, linges qui se revendent d'occasion, DARM.—Tomber sur la *friperie* de qq'un = se jeter sur qq'un pour le battre, LITTRÉ.—*Fripe* = se disait pour chiffon, BESCH.; *pop.*, tout ce qui se mange, LITTRÉ; spéct, ce qui se mange sur le pain, ANJOU, VERRIER.

Frison (*frizô*) s. m.

1° || Falbala (dans le sens vieilli de bande d'étoffe plissée, sorte de volant pour garnir les bas de jupes, les rideaux, DARM.).

2° || Au pl. Rides (de l'eau), petites vagues qui se forment à la surface de l'eau sous le souffle de la brise.

Frisson (*frisô*) s. m.

|| Frétillon, enfant qui frétille sans cesse. *Ex.*: Quel *frisson* d'enfant!—C'est un vrai *frisson*.—Je n'ai jamais vu de *frisson* pareil.

Frissonneux (*frisôné*) adj.

1° || Frissonnant, qui frissonne. *Ex.*: Je ne suis pas malade, mais je ne sais ce que j'ai, je suis *frissonneux* ce soir.

DIAL. *Frissonneux* = personne qui a la fièvre, qui frissonne, Ille-et-Vilaine, ORAIN.

2° || Fringant, ombrageux (en parlant d'un cheval).

Frit (*fri*) s. m.

|| Fruit.

DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN; Normandie, ROBIN, MOISY, MAZE, *Rev. des P. P.*, I, 137.

Fritages (*frità:j*) s. m. pl.

|| *Fruitage*, fruits (comestibles).

FR. *Fruitage*, quoique vieilli et dialectal, peut être employé.

DIAL. *Fritage* = fruits, Normandie, MOISY, MAZE; Bas-Maine, DOTTIN.

FR.-CAN. *Fritages* n'est employé qu'au pluriel: Vivre de *fritages* = vivre de fruitage, de fruits.—Aller aux *fritages*.—Vendre des *fritages*. On dit aussi et plus souvent *frutages*.

## LES LIVRES

---

LÉON DAUDET. *Une campagne d'Action française*. Paris (Nouvelle Librairie Nationale, 85, rue de Rennes), 1910, in-16, 318 pages.

« La vraie arme, l'arme de précision, disait Louis Veillot <sup>1)</sup>, c'est le journal. Il s'occupe du fait chaud et vivant, il commente le document de la veille et du jour, il dit le mot de la charade politique avant qu'elle soit jouée, il allume le gaz partout où la nuit artificielle porte ses ombres. Le journal est immédiatement lu par des milliers d'amis et d'adversaires. Il fortifie les uns, il embarrasse les autres et les contraint à se démasquer ; il a quelque chance d'instruire la bonne foi ignorante... »

Mais le journal, c'est aussi la feuille volante, qu'on replie, après l'avoir lue, et qu'on égare. Et, si le journal est bon, il s'y trouve peut-être des pages, amies de la mémoire, qu'on voudrait ensuite pouvoir relire. Dans la collection même du journal, des articles formant série sont dispersés, de telle sorte qu'on regrette presque qu'ils aient été ainsi jetés comme au hasard dans les chassis de la presse quotidienne, et qu'on les voudrait voir plutôt se suivre dans les pages d'un livre. C'est ce qu'un grand nombre, sans doute, avaient éprouvé en lisant, dans le journal *l'Action française*, les articles de Léon Daudet. Aussi se réjouiront-ils de retrouver les meilleurs de ces articles dans le volume que la Nouvelle Librairie Nationale a fait paraître : *Une campagne d'Action française*. Et ceux qui ne les auraient pas lus déjà dans le journal prendront un plus grand plaisir encore à les lire dans le recueil.

Les articles ont été distribués sous trois titres : 1° *Les œuvres et les hommes*, portraits et études critiques ; 2° *Les mythes politiques*, sortes d'apologues, de fables, mais où le réel transparait à tout instant à travers la fiction, de tableaux pleins de vie et qui éveillent l'émotion, de satires où la plus fine observation est servie

---

(1) *Le Fond de Giboyer*, 7<sup>e</sup> édition, p. 19.

par une verve endiablée; 3° *Devant les faits*, études politiques, rapides, brillantes.

Les amis de *l'Action française* voudront avoir ce livre dans leur bibliothèque, et je pense que ceux qui ne sont pas les amis de *l'Action française* feraient aussi très bien de se le procurer; s'ils aiment l'esprit et le franc parler, ils le liront, et cela leur fera certainement du bien.

A. R.

---

CHARLES DORNIER. *Le Val d'Amour*. Paris (Nouvelle Librairie Nationale), 1910, in-18 jésus, VI+298 pages.

Ce volume inaugure la deuxième série de la collection des *Pays de France*. Les membres de la Société des écrivains régionaux avaient déjà, dans les 17 volumes parus, exprimé l'âme et la vie de plusieurs vieilles provinces, le Limousin, la Lorraine, la Savoie, le Berry, la Champagne, la Gascogne, la Bretagne, la Normandie, l'Alsace, le Dauphiné... C'est sur les bords de la Loire, dans *le Val d'Amour*, que M. Dornier, à son tour, nous transporte; c'est la Franche-Comté, cette « préface de la Suisse », qu'il évoque et fait vivre, avec ses chaumes pittoresques, ses forêts de sapins et ses pâturages, avec ses petits métiers, avec ses rudes habitants, leur accent de terroir, leurs traditions et leurs mœurs.

« Puissé-je, écrit-il, puisse-je donc ici fixer quelques traits de l'âme provinciale, et dire la douceur de mon pays natal! »

Œuvre de régionalisme et de décentralisation, œuvre bonne, œuvre patriotique!

Le nom de *Val d'Amour*, donné à une partie de la vieille Comté, vient d'une légende qui fournit le titre au premier récit du livre et au livre lui-même. Cette légende et les histoires qui la suivent ont été vécues, dit encore l'auteur, ou ont pris naissance dans ce pays; elles furent recueillies sur les lèvres de paysans, et M. Dornier a su leur garder toute leur saveur originale, sans cependant y rien laisser de grotesque.

A l'intérêt dramatique très vif que présente chacune de ces nouvelles, s'ajoute pour nous un charme particulier: l'âme populaire qu'on y découvre, c'est presque l'âme canadienne, et des contes

pareils pourraient être recueillis dans nos veillées rustiques <sup>(1)</sup> . . . Le difficile, ce serait sans doute de les écrire comme M. Dornier a fait les siens, d'y mettre autant d'art et de vérité tout à la fois ; et le difficile, ce serait encore de décrire avec autant d'habileté verbale certaine scène sur laquelle il serait dangereux d'appuyer trop . . . Mais on pourrait toujours ne pas la décrire du tout, ce qui serait évidemment beaucoup plus aisé, et peut-être vaudrait mieux.

A. R.

---

CHARLES-RAPHAËL POIRÉE. *Visions*. Paris (Gastein-Serge, 17 rue Fontaine), 1910, in-12, 226 pages.

Parmi ceux qui publient des recueils de poésies, il faut distinguer deux sortes de gens : il y a d'abord les poètes, des êtres à part, nés pour voler dans l'azur ; le reste, c'est simplement, comme dit Camille Mauclair, « des gens qui écrivent des vers, c'est-à-dire ne font, plus ou moins bien, que le *signe* d'une disposition mystérieuse et rare de la sensibilité humaine ».

Les premiers sont les seuls qui comptent, et M. Poirée en est. Il a le *don poétique*. Son premier livre, *Visions*, le prouve déjà.

Pas de vaine éloquence, pas de phrases ciselées, pas d'artifices ; mais une harmonieuse ingénuité verbale, mise au service d'une âme rêveuse, plutôt mélancolique, douée d'une grande sensibilité et d'une délicatesse extrême, d'une âme paisible, simple, et par-dessous tout sincère.

Le manque de sincérité est une cause de la corruption de la poésie. M. Florian-Parmentier l'avait dit dans sa *Physiologie morale du poète*, et l'on ne s'étonne pas, en lisant la préface qu'il a écrite pour *Visions*, qu'il ait surtout loué la sincérité du poète—dont c'est bien, en effet, la première qualité.

M. Poirée n'est pas un virtuose ; il n'est pas nécessaire qu'il le devienne. Mais il devra se rendre davantage maître de ses formes. Puis, sans laisser d'écrire encore, quand il conviendra, en demi-teintes, « ou même en grisailles », ne pourrait-il, suivant le conseil de M. Florian-Parmentier, mettre plus de force et faire circuler un peu plus d'enthousiasme dans ses vers ? A. R.

---

(1) A noter, même, des tours de phrases, des expressions qui nous font penser à chez nous : les garçons qui vont voir leurs *blondes*, des hommes qui se mettent en bras de chemise, un cri : « *J'vas m'neyer !* » Etc.

LÉON LAFAGE. *Par aventure*. Paris (Grasset), 1910, in-16, 272 pages.

M. Léon Lafage entra dans les lettres, en 1909, avec *la Chèvre de Pescadoire*, qui eut un franc et légitime succès. L'auteur ne reçut guère que des éloges, et c'était justice. ( Voir *Bull. P. F.*, VII, 354. )

Or, dans le roman qui vient de paraître, on retrouve le style alerte et riche de l'écrivain, et la poésie agreste qu'il sait mettre en sa prose... Mais pourquoi faut-il qu'à le lire on n'éprouve pas le plaisir intime qu'on prenait aux premiers récits, simples et rustiques, sans faux semblants, sans artifices, de M. Lafage? *Par aventure* n'est pas le roman qu'on avait droit d'attendre de lui, après *la Chèvre de Pescadoire*. Pourtant, l'histoire qu'il raconte est saine, et pourrait être émouvante: de nobles cœurs y luttent de générosité et de sacrifice. Cela est beau, et M. Lafage était capable d'en faire un récit très vrai. Malheureusement, il ne paraît pas y avoir réussi aussi bien qu'on le voudrait, et que sans doute il le pouvait: son roman est trop *voulu*, il n'est pas assez vivant, il ne touche pas. A. R.

---

*La Chastelaine de Vergi*, poème du XIII<sup>e</sup> siècle, édité par M. GASTON RAYNAUD. Paris (Champion, 5, Quai Malaquais), 1910, in-8<sup>o</sup>, VIII+31 pages.

Premier volume d'une nouvelle collection: *Les classiques français au moyen âge*, et qui comprendra les textes français et provençaux antérieurs à 1500. Cette collection fera une heureuse concurrence aux éditions allemandes de nos bons vieux auteurs. Elle est publiée sous la direction de M. Mario Roques, directeur adjoint à l'École pratique des Hautes Études.

On annonce, pour paraître en 1911, les *Œuvres* de Villon, *le Garçon et l'Aveugle*, les *Mémoires* de Philippe de Novare, etc.

A. R.

---

*Les Meilleures pages* de JEAN NESMY. Tourcoing (J. Duvivier,) 1910, in-12, XXI + 344 pages.

Il peut y avoir une différence entre *Meilleures pages* et *Pages choisies*. Celles-ci peuvent ne pas être celles-là... M. Duvivier réclame pour la collection qu'il publie le mérite d'être faite des *meilleures pages* des écrivains, c'est-à-dire de pages, non seulement dignes d'être choisies pour la forme que l'auteur a su leur

donner, mais qui puissent encore servir à la formation artistique, littéraire et philosophique, à l'éducation sociale et chrétienne. Offrir ici les passages de la plus haute littérature, ailleurs les leçons de la plus éloquente apologétique, n'est-ce pas en effet présenter au public les *meilleures pages* sous tous rapports ?

Aussi, croyons-nous que cette collection, si elle répond toujours aux promesses que fait l'éditeur, pourra remplacer avantageusement quelques autres séries de pages choisies.

Nous écartons impitoyablement, dit l'éditeur, tout texte qui puisse, même un peu, directement ou indirectement, choquer, voire seulement inquiéter une âme de jeune homme. . . . Nous allons plus loin et nous avons aussi la compréhension et la joie d'étaler aux yeux une leçon de morale chrétienne intégrale ou d'apologétique quand il nous est donné. Car nous aimons doublement une page qui joint au mérite d'être belle celui d'enseigner le bien et d'exprimer la vérité.

La collection est publiée sous la direction de M. l'abbé E. Évrard, licencié ès lettres, déjà connu par des études parues dans la *Revue du Clergé*.

M. l'abbé Évrard a écrit lui-même l'introduction des *Meilleurs Pages* de Jean Nesmy.

Nos lecteurs connaissent l'œuvre du bon romancier, Jean Nesmy. Nous avons rendu compte, dans le *Bulletin*, de *l'Iraie* et de *la Lumière de la maison*. A de larges extraits de ces deux romans, ainsi que de *l'Ame limousine* et des *Égarés*, on a ajouté des nouvelles, dont plusieurs inédites, des croquis, des pièces de vers. Cela fait un beau volume, un volume de choix, irréprochable, de belle littérature, et qui s'adresse à tous les bons esprits.

Pour ce volume comme pour le reste de la collection, on s'est imposé comme méthode de donner des textes abondants, et en fait de fragments de n'en recueillir que de très longs, offrant en eux-mêmes un caractère d'unité. C'est une heureuse innovation, ainsi que les lecteurs des *Meilleures pages* de Jean Nesmy pourront le constater.

Le premier volume de la collection était tiré des œuvres de Châteaubriand—introduction littéraire de M. l'abbé Ch. Plesfossez. Le troisième sera consacré à Lamennais—introduction de M. l'abbé Paul Agnius.

A. RIVARD.

---

ÉMILE FAGUET. *Discours sur les Passions de l'Amour attribué à Pascal*, avec une introduction. Paris (Grasset), 1911, in-8°, 324 pages.

Ce discours pour la forme est bien dans la manière de Pascal, mais, somme toutes, il n'est pas étonnant qu'on ait hésité entre plusieurs écrivains. L'analyse des Passions de l'Amour y est plutôt subtile que forte. Et il faut dire que si le commentaire lui-même n'était pas signé, nous hésiterions également à l'attribuer à M. Faguet, ce qui prouve encore, peut-être, que l'habile commentateur n'avait pas *tout* Pascal sous la main. Du reste, après avoir penché irrésistiblement en faveur de l'auteur des *Pensées*, l'éminent critique finit par trouver le problème « embarrassant ». Le Discours célèbre n'en forme pas moins un volume intéressant à parcourir, de même que le commentaire qui l'illustre et bien souvent le surpasse.

J.-E. P.

---

LE DOCTEUR GRASSET. *Le Milieu médical ou la Question médico-social*, Paris (Grasset), 1911, in-8°, 230 pages.

Importante contribution aux *Études contemporaines*. L'idée démocratique, telle qu'elle sévit en France, aspire à détruire toute hiérarchie sociale. M. le Docteur Grasset étudie la question médico-sociale avec toute l'autorité d'un talent servi par une grande expérience. En remontant à la source du mal, il constate que la « crise médicale » contemporaine n'est qu'un symptôme de la maladie générale dont souffre son pays. Accession aux professions ne veut pas dire égalité. L'encombrement amène infailliblement le mercantilisme, et l'égalité l'ignorance dont le public, en fin de compte, est dupe et victime.

J.-E. P.

---

R. P. HUGOLIN, O. F. M. *Échos héroï-comiques du naufrage des Anglais sur l'Isle-aux-Ceufs en 1711*. Québec, 1910, in-8°, 24c. × 16c., 35 pages.

Tirage à part d'une étude parue dans *la Nouvelle-France*.

Chansons et cantiques sur le désastre de Walker en 1711, découverts dans les archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. Impossible de mieux présenter et mettre en valeur ces chants, dont 18 étaient encore inédits.

A. R.

R. P. HUGOLIN, O. F. M. *Bibliographie antonienne*. Québec (*L'Événement*), 1910, in-8°, 24c. × 16c., 76 pages.

Nomenclature des ouvrages: livres, revues, brochures, feuilles, etc., sur la dévotion à saint Antoine de Padoue, publiés dans la province de Québec de 1777 à 1909.

Cette nomenclature comprend 142 numéros. Des notes, des extraits cités font connaître plus exactement la nature de chaque ouvrage et ajoutent aux indications sommaires et générales des titres. La description bibliographique proprement dite est particulièrement soignée. Il n'y a qu'une chose à reprendre: les bibliophiles pourront regretter que le R. P. Hugolin n'ait pas cru devoir marquer le format des livres et des brochures en pouces et lignes, comme il a fait pour les feuilles volantes.

Le *Bulletin* a publié (VI, 338) un article sur les formats canadiens, où je pense qu'il est démontré que l'indication du pliage est insuffisante. Le pliage même n'est peut-être pas toujours donné exactement; le numéro 37, par exemple, est un in-16, non pas un in-18...

Ne trouver à relever dans un ouvrage de ce genre que ce petit défaut, c'est faire voir que l'ouvrage est remarquablement bien fait.

A. R.

---

ALBERT FERLAND. *La Fête du Christ à Ville-Marie*, Montréal (Granger Frères), 1910, in-4°, 21c. 5 × 13c. 5, 24 pages.

C'est le livre quatrième du *Canada chanté*, publié à l'occasion du Congrès eucharistique de Montréal.

Pages mystiques, qui font le plus grand honneur au poète. Son talent et le noble caractère de son inspiration s'affirment de plus en plus, et de mieux en mieux.

A. R.

DOMINIQUE DURANDY. *L'Ane de Gorbio*. Paris (Grasset, 61, rue des Saints-Pères), 1910, in-12, 278 pages.

Recueil de nouvelles, de silhouettes, de croquis, de portraits—tous du Midi. Ce sont des *Poussières du Midi*, joli sous-titre qui a plu à M. Jean Aicard, de l'Académie française. M. Aicard a écrit la préface de *L'Ane de Gorbio*.

M. Durandy met de la vie dans ses récits; il a l'observation fine et pénétrante, et pour rendre les choses de chez lui des expressions et des tours pittoresques; il a de l'esprit aussi, de cet esprit populaire de son pays, «qui n'est pas seulement bon sens, dit M. Jean Aicard, mais raillerie même du bon sens». M. Durandy conte donc et décrit très agréablement; il sait rire, et mettre en un récit une pointe de malice... Mais trop souvent il raille, parfois mal à propos, et avec moins de légèreté que veut bien le dire M. Aicard. Les croyances du peuple sont quelquefois naïves; mais M. Durandy ne cherche-t-il pas encore à les rendre ridicules? et n'est-ce pas en mal comprendre la naïveté? N'est-ce pas mal faire aussi, que de railler, dans un récit populaire, ce qu'il faut apprendre au peuple à respecter? — A. R.

---

DU MAY D'AMOUR. *A bas la Marine!* Montréal (chez l'auteur, 217, rue Sherbrooke ouest), 1910, 30 pages.

Pièces de vers et chansons d'actualité. Le titre de la plaquette dit assez clairement de quoi il y est question.

Ces vers plairont aux uns, ne plairont pas aux autres—pour des raisons qui ne sont pas de notre ressort.

ADJUTOR RIVARD.

## REVUES ET JOURNAUX

---

*Le Congrès Eucharistique de Montréal*, par M. Pierre Gerlier. (*Petit Écho* de la Ligue patriotique des Françaises, 368, rue Saint-Honoré, Paris; 1<sup>er</sup> novembre, pp. 2-3.)

---

*Une colonie bretonne à Saint-Laurent (Manitoba)*. (*La Canadienne*, 26, rue de Grammont, P. 2<sup>e</sup>; novembre, pp. 769-770.)

Colonie d'environ 150 Bretons bretonnants, y compris le curé de la paroisse.

Quand on approche du presbytère et qu'on entend causer bruyamment, on peut affirmer que le supérieur de la mission est en train de *brettonner* avec un ou plusieurs de ses compatriotes. Ce n'est pas le moment de le déranger.

On lui demandait récemment de quelle partie de la Bretagne ils venaient. — « Du département du Finistère et à part un Cornouaillais, nous sommes tous des Léonards. »

---

Dans *l'Hermine* (Kérazur-Paramé; 20 novembre), M. Louis Tiercelin écrit :

*Le Bulletin du parler français au Canada* publie une énergique protestation contre certaine campagne qui mettrait en péril la langue française au Canada et particulièrement dans l'Ontario. M. Thomas Chapais réclame à bon droit le droit de vivre pour la langue qui a fait la nation canadienne et qui doit la maintenir dans ses traditions.

---

*La politique internationale—Nationalisme canadien*, par Rivier. (*La Presse*, Anvers; 16 novembre.)

Transformation des partis politiques au Canada. Écllosion du *nationalisme*.

---

*Le mouvement nationaliste au Canada*. (*Le Temps*, 5, Boulevard des Italiens, P.; 23 novembre.)

Bulletin pour exposer la situation des partis et le débat politique actuel.

*Notes du jour*, par J. . . . (*L'Indépendance*, Bruxelles ; 14 novembre.)

« Nos bons cléricaux ont décidément une mentalité tout à fait spéciale ». . . . L'article, qui commence par ces mots, se continue dans le même ton — que nos lecteurs connaissent — et se termine par une phrase à laquelle on ne s'attendait pas. Le correspondant de *L'Indépendance*, après avoir fait la leçon à *M. Touchet* (sic), évêque d'Orléans, à propos de son récit de l'affaire de la loge l'Émancipation, exprime l'espoir que M. Lemieux sera condamné comme « voleur de grand chemin », et il ajoute :

Nous attendons, non sans curiosité, les décisions des magistrats, car nous nous sommes laissés dire qu'il y a encore des juges anglais au Canada.

Est-ce à dire qu'aux yeux des Belges de *L'Indépendance*, seul un juge anglais pourrait donner gain de cause à leurs amis d'ici ?

---

*L'enseignement bilingue au Canada*, par Fr. de Bernhahut. (*Le Patriote*, Bruxelles ; 4 décembre 1910.)

Exposé de la question dans un *Billet de Londres*.

---

*L'Ouest canadien*, par M. Édouard Brunet. (*Le Havre-Éclair*, Le Havre ; 5 décembre 1910.)

Richesses minières du Canada. L'avenir industriel de l'Ouest. Les Montagnes rocheuses. Le Klondike. Le charbon en Alberta et Colombie. L'or de la Saskatchewan. Etc. Carte et vues.

L'écrivain écrit : « la *British Colombie* ».

---

*La Question de l'enseignement au Canada*, par M. S. Torrès. (*La Croix*, 5, rue Bayard, P. ; 6 décembre.)

Bon article sur la question des écoles bilingues d'Ontario.

Conclusion :

Les écoles bilingues, sagement réformées et améliorées, seront encore la meilleure solution d'un problème aussi important pour la Nouvelle-France.

---

*L'Evolution du Canada*, par M. A.-Léo Leymarie. (*L'Autorité*, 45, rue Vivienne, P. ; 5 décembre 1910.)

Mouvement de la population.—Le commerce. Etc.

*L'expansion de la Langue française.* (*Le Petit Journal*, 61, rue Lafayette, P. ; 6 décembre.)

M. Steeg, chargé par la commission du budget de la Chambre française d'examiner le fonctionnement des services du ministère de l'Instruction publique, a longuement étudié, dans son rapport, l'importance actuelle de l'expansion de la langue française hors de France. *Le Petit Journal* analyse ce rapport.

En y comprenant le Canada, dit le rapporteur, la langue française est la langue usuelle de près de cinquante millions d'hommes.

---

*Le Canada*, par M. Georges Froment-Guieyesse. (*Le Mois colonial et maritime*, 2, rue de l'Université. P. ; novembre 1910, p. 375-394.)

Montrer le Canada, « la terre des contrastes », tel qu'il se révèle à l'heure actuelle au touriste, à l'économiste, au politique, voilà ce que s'est proposé l'auteur de cette étude. Ce sont des impressions, des impressions seulement qu'il donne, M. Froment-Guieyesse en avertit le lecteur ; et il veut décrire notre pays tel qu'il l'a vu, tel qu'à l'observation ou à l'étude il lui est apparu, d'abord dans son pittoresque et sa vie économique, ensuite dans sa vie politique et dans sa vie sociale.

Le premier chapitre de cette étude est paru dans *le Mois colonial* de novembre : *Le Canada pittoresque et économique*. Rapide description de tout le pays, de Vancouver jusqu'à Québec, que le voyageur salue comme « le monument d'impérissables souvenirs, la citadelle et le dernier rempart de notre langue et de nos traditions ».

Dans un prochain article, M. Froment-Guieyesse annonce qu'il montrera dans quelle mesure l'âme française a pu subsister ici sous un gouvernement étranger, et quels problèmes sont nés de la co existence de deux races sur un même sol.

---

*Querelles de races.* (*Bulletin de la Semaine*, 37, rue de l'abbé-Grégoire, P. ; 7 décembre 1910.)

Agitation, au Canada, au sujet du bill naval et de la langue française.

---

*La Marine canadienne*, par M. Raymond Lestonnat. (*Navigazette*, 19, Boulevard Montmartre, P. ; 8 décembre 1910.)

L'opinion de Sir Wilfrid Laurier, d'après sa lettre à *la Presse*, de Montréal.

A. R.

# GLANURES

---

**Esperanto, universal ou Français.**—Dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> août 1910, le Dr Molenaar, constatant la décadence rapide des langues artificielles, Volapük, Esperanto, Universal (dont il est l'inventeur), conclut à la nécessité d'adopter une langue vivante comme idiome international et accorde la préférence au français, langue de haute culture, héritière du latin qui était la langue internationale au moyen âge, déjà adoptée par la diplomatie et des institutions comme l'Union postale, langue plus sympathique à toutes les nations qu'aucune autre, et déjà étudiée partout. Si d'autres langues sont supérieures au français en expression, en poésie, en richesse, en sonorité, en harmonie, « aucune ne saurait lui être comparée comme instrument raffiné de la pensée humaine ».

La même question a été discutée le mois dernier à Bruxelles par le *Congrès des Associations Internationales*. Le rapport présenté au Congrès propose l'adoption de la langue française comme langue auxiliaire internationale, se basant sur la prééminence incontestable de la langue française et sur ce fait que 112 bureaux permanents des associations internationales connaissent tous le français, sans tenir compte de ce que 70 d'entre eux ont leur siège dans des pays de langue française et de ce que le bureau central des associations internationales a son siège à Bruxelles. Les autres langues artificielles—il en existe, paraît-il, environ 200—de même que l'espéranto, sont écartées, en considération de ce qu'elles « ne répondent pas aux conditions requises pour une langue internationale et de ce que les plus récentes de ces langues sont toutes des langues néo-romanes, « c'est-à-dire, des pastiches fondés sur la langue française. » Ce rapport est signé par 65 savants de toutes les parties du monde.

(*Bulletin de la Société française des Conférences à l'étranger*, 19, rue de Savoie, Paris (6<sup>e</sup>); octobre, 1910, p. 11.)

---

**La langue française, langue auxiliaire.**—La langue d'un peuple est une flore vivante, qui puise en plein ciel les sucs de la terre. Il lui faut la lente maturation des saisons et des ans. Une langue artificielle est comme une fleur imitée; elle ne vit pas, elle n'a ni sève, ni couleur, ni parfum, elle ne peut s'épanouir. Ce ne sont pas seulement des mots, des sons, que les hommes veulent apprendre lorsqu'ils apprennent une langue, c'est tout le monde moral qu'elle exprime. Non : une langue qui n'a pas été vécue ne saurait créer la vie; une langue où

un peuple n'a pas mis son âme ne prendra jamais les cœurs ; une langue sans poésie ne volera jamais aux lèvres des hommes.

Le monde civilisé devra donc choisir une langue naturelle, et il n'en est que trois : l'anglais, l'allemand et le français ; l'allemand, admirable de force, de richesse, de profondeur, mais trop difficile, trop synthétique ; l'anglais, plus facile, mais formé de deux langues juxtaposées. Reste le français. Quels sont ses titres ?

Un Russe, M. J. Novicow, réagissant contre le pessimisme de quelques-uns de nos compatriotes, a montré pourquoi notre langue, mieux préparée qu'aucune autre à ce rôle, est destinée à devenir la langue auxiliaire de l'Europe, comme le toscan est devenu la langue auxiliaire de l'Italie. Les Anglais préfèrent le français à l'Allemand ; les Allemands, — en Autriche, par exemple, — les Latins et les Slaves préfèrent souvent le français à l'anglais. Les Anglais et les Allemands eux-mêmes enseignent notre langue dans leurs écoles, et au surplus, les deux tiers de l'anglais viennent de chez nous. Le français est la langue de la diplomatie ; elle est aussi celle des élites en Russie, en Pologne, en Turquie, en Grèce, en Roumanie, en Bulgarie, en Serbie, en Hongrie, en Bohême, en Italie, en Espagne, en Portugal, dans les pays scandinaves, et chaque jour ses clients deviennent plus nombreux. Elle est, par excellence, la langue de la conversation, elle a le sourire, la grâce. Il y a des races tristes, même sous le soleil ; la nôtre est gaie. Le ciel de France est sur nos lèvres. « L'esprit français, c'est la raison en étincelles. »

Notre langue est la plus simple, en ce sens qu'elle emploie moins de mots, qui la plupart ont même origine ; la plus douce, car on peut dire de la France ce que Vauvenargues disait de Racine : « Personne n'éleva plus haut la parole et n'y versa plus de douceur » ; la plus logique et la plus claire, parce qu'on y parle dans l'ordre même où l'on pense : sujet, verbe, régime se suivent toujours et se commandent ; c'est le mot de Rivarol : « La langue française est la seule qui ait une probité attachée à son génie » ; oui, précision, probité, c'est tout un ; enfin, la plus humaine, parce que c'est l'homme qui est le centre et le principal objet de notre littérature.

(Extrait du discours prononcé par M. Paul Deschanel, le 1<sup>er</sup> juin 1910, à la Sorbonne, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Alliance française — *Journal de Chartres*, 18 août 1909.)

---

**Les patois de France.**—Les vocables imagés et suggestifs des patois de nos provinces sont comme des fleurs sauvages que la culture n'a pas encore réussi à dénaturer, et qu'on ne rencontre plus qu'en des forêts ignorées ou sur des sommets peu accessibles. Autrefois, elles s'épanouissaient dans tout le pays français et changeaient de physionomie, suivant la configuration du sol, les paysages et les climats divers. Aujourd'hui, elles se raréfient et tendent à disparaître. A mesure qu'une de nos provinces devient plus civilisée et qu'elle reçoit plus directement la culture parisienne, elle oublie son dialecte local et elle interdit à ses enfants de le parler.

Pendant une bonne moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les puristes, les faux lettrés, ont fait une si rude guerre à nos patois qu'ils ont réussi à les détruire dans beaucoup de départements. Inintelligents et bêtement centralisateurs, il n'ont pas compris que ces anciens parlars de nos provinces étaient autant de langues originales, antérieures à la langue française, et qu'elles ont servi à former l'idiome national, absolument comme les églantines sauvages sont indispensables pour créer les luxueuses roses des horticulteurs. On s'en est aperçu trop tard, et aujourd'hui quelques dévots lettrés se hâtent de recueillir ces dialectes de la vieille France, avant qu'ils se soient envolés des lèvres de nos grands-mères et évaporés à jamais.

Naguère, certaines écoles littéraires ont mené grand bruit à propos de « l'écriture artiste ». Des écrivains contemporains se sont travaillé le cerveau et retourné les ongles pour rajeunir la langue et inventer des vocables plus aptes à traduire nos sensations et nos états d'âme actuels. Ils ont créé des mots nouveaux qui ne sont, pour la plus part, que d'affreux barbarismes, et nous avons vu se répandre, dans les œuvres des romanciers et des poètes « modernistes », de bizarres néologismes: « facticité, endormement, ambiance, arcquencielé, lumière soleilleuse, etc. », toutes locutions aussi peu correctes qu'inexpressives, et par conséquent inutiles, les auteurs qui les ont forgées n'ayant eu, pour les employer, d'autre raison que de ne point parler comme tout le monde. Au lieu de se mettre la cervelle à l'envers, les écrivains piqués de la tarentule du néologisme obtiendraient de plus heureux résultats en étudiant les glossaires de nos dialectes provinciaux, car ils y trouveraient un trésor de mots imagés, savoureux, de bonne souche française.

Il y a là une jonchée d'antiques fleurs gardant, sous la poudre des années, de vives couleurs et de rustiques parfums. Je demande la permission au lecteur d'en prendre au hasard quelques-unes et de les leur faire voir et respirer.

.....

Tout comme la langue classique, les patois ont d'ingénieuses trouvailles pour exprimer les divers phénomènes atmosphériques. Ainsi, en Poitou, les paysans disent d'une pluie d'orage: c'est une « érabinée »<sup>(1)</sup>; mais, s'il s'agit de ces tièdes averses du printemps, qui ne durent que quelques minutes, ils les baptisent du nom charmant d'« avrillées ». Ces nuances d'expressions existent également pour peindre différents états d'âme. En Barrois, un sournois s'appelle un « sugnard »; on dit d'un homme morose, qu'il est « hallu », et des gens qui souffrent d'un vague malaise, qu'ils sont tout « débiscaillés ». Si vous faites le dégoûté et ne vous souciez pas de boire dans le verre de votre voisin, on vous reproche d'être « nareux » ou « naireux ».

Je ne sais si je m'en fais accroire, mais il me semble que ces rustiques qualificatifs ont la physionomie autrement énergiques que les adjectifs français équivalents.

.....

---

(1) A rapprocher de ce mot, notre expression canadienne: « une tempête carabinée. »

Ce sont, je le répète, ces patois de la vieille France qui fourniraient à nos écrivains le moyen le plus sûr de donner à la langue moderne une saveur nouvelle et une sève reverdissante. Malheureusement, nos romanciers et nos poètes les ignorent, et le jour où ils voudront les connaître, il est à craindre que de ces dialectes provinciaux, que nos enfants ne parlent plus, et dont il n'existe guère de documents écrits, il ne reste plus de trace. La désuétude et l'atmosphère dissolvante de notre civilisation trop avancée les auront fait disparaître.

ANDRÉ THEURIET,  
de l'Académie française.

---

Nos poètes au pays du Danube.—... Mohicans et Mingos ne sont plus. Depuis longtemps le dernier des Delawares est allé se faire tuer dans l'Apacheria, au côté des blancs qui combattaient les Apaches et les Pawnies. Mais le Canada des bûcherons aux bonnes haches qui font retentir les bords du Pacifique et du Saint-Laurent de coups qui émeuvent et font trembler la forêt, c'est aujourd'hui le Canada des hauts maïs et des grands blés essaimés de toutes parts, jusqu'aux Laurentides, de maisons blanches et de clochers pointus. C'est la terre forte et parfumée d'où nous viennent des chants que modulent des voix françaises : Chapman ou Ferland.

.....

Il y a de bons et de beaux vers dans *les Horizons*. Ferland est avant tout un poète sain qui sent très bien l'âme de son pays, qu'il aime avec une franchise peut être un peu bardique, mais où il y a, en dehors d'une certaine force, un accent littéraire qui a la qualité de n'être point trop de la littérature.

.....

Le poète des *Horizons* comprend et aime la nature. C'est ce qui fait que ses vers ont un parfum de terroir souvent émouvant. Nous avons eu Brizeux pour chanter en vers bien faits, sentis mais trop souvent ternes, sa Bretagne bien-aimée ; nous avons Fabié qui a admirablement dit ce qui lui tenait aux entrailles dans cette terre du Rouergue dont il est originaire, mais ces deux poètes n'ont pas au même degré que le poète canadien, l'expression lyrique.

(Extrait d'un article signé : JEANJAQUET, dans *la Roumanie*, Bucarest.)

## SARCLURES

---

\* \* Dans une gare de chemin de fer, on a pu lire un « avis au public » où il est dit que « toute personne qui mettra des pierres sur cette voie... sera poursuivie *sur toute l'étendue de la loi*... » (En anglais : *to the full extent of the law*). Mais c'était dans une petite gare d'un petit chemin de fer, et dans un endroit reculé où le sarcloir n'a jamais passé. Ailleurs, il ne serait pas permis, n'est-ce pas ? d'être à ce point ridicule.

Aussi, à Ottawa, et spécialement au Conseil d'administration des chemins de fer du gouvernement, on a soin de traduire les documents qu'on distribue dans notre province et qu'on affiche dans nos gares. Le 27 septembre dernier, M. A.-W. Campbell, président de ce Conseil d'administration, signait et faisait afficher dans les gares du chemin de fer Intercolonial une circulaire, où on lit :

« Soumissions pour *sleepers* et *sleepers d'aiguilles* » ...

Et les expressions *sleepers*, *sleepers d'aiguilles*, sont répétées quatre fois dans la circulaire, imprimées en caractères de diverses grandeurs.

Vous croyez que le Conseil d'administration n'a pas pris la peine de traduire *sleepers* ?... Vous êtes dans l'erreur. La version anglaise porte : « *Ties and Switch ties.* » Le Conseil d'administration a voulu traduire ; mais il a cru que *sleepers* était un mot français, pour rendre l'anglais *tie* !

Le monsieur qui a fait cela ne sait pas le français, c'est évident ; mais alors, quelle langue parle-t-il ? Car il est clair aussi qu'il ne sait pas l'anglais.

Faire traduire de l'anglais en français par un employé qui ne connaît pas un mot de notre langue, cela paraît se faire assez souvent, et c'est déjà bien joli. Mais confier cette tâche à un individu qui ne sait ni l'anglais ni le français, qui ne reconnaît même pas les mots de sa langue, quand il les voit écrits, le Conseil d'administration des chemins de fer du Gouvernement admettra que c'est trop fort !

\* \* Un lecteur me communique une circulaire adressée aux membres canadiens-français d'une société établie dans notre province.

« Il paraît, dit le secrétaire de cette société, qu'un certain nombre des membres de (*nom de la Société*)... ne semblent pas comprendre l'hasard auquel ils s'exposent en ne payant pas leur cotisations et droits le, ou le dernier jour du mois pour le mois suivant. Les constitutions et lois énoncent clairement qu'un membre doit payer... le, ou avant le dernier jour du mois ses cotisations pour couvrir le mois suivant, ou il se trouvera suspendu de l'Ordre le premier jour du tel mois qui suit, et le Secrétaire-Financier n'est pas permis d'accepter des cotisations ou droits après le dernier jour du mois, ni jusqu'à le membre sera réintégré... » Etc.

M. le Secrétaire s'imagine-t-il que le français s'écrit avec une pioche?... Je ne lui en ferais cependant pas un très vif reproche : il fait ce qu'il peut, et le français n'est pas sa langue. Mais les membres de la Société ne pourraient-ils élire à cet emploi un des leurs ?

---

## REVUES ET JOURNAUX

---

*Le Patois canadien*, par le R. P. Louis Lalande, S. J. (*Le Devoir*, Montréal, 3 décembre 1910.)

Très justes observations] « à Madame X, à New-York, » laquelle avait congédié la gouvernante de ses enfants, parce que cette dernière était canadienne-française, et que Madame X voulait « apprendre à ses enfants du français, et non du patois canadien ».

A ce qui a déjà été dit là-dessus—et qu'il faut souvent répéter—le R. P. Lalande ajoute l'amusante anecdote d'un Parisien, licencié ès lettres et professeur de littérature, qu'une élève anglaise d'un *High School* prit pour un Canadien, parce qu'elle ne le comprenait pas !

Bonne leçon donnée à Madame X — et du même coup à Madame Y, à Mademoiselle Z, et à Monsieur W.

Dans la revue *America* (3 décembre 1910, pp. 177-178), le R. P. Lalande a fait paraître, en anglais, un article intitulé : *Canadian Patois*, dans lequel il traite le même sujet.

## ANGLICISMES

---

Anglicismes	Équivalents français
<i>Set</i> .....	5° Série, jeu, groupe.
Un <i>set</i> d'arbres.....	Une série d'arbres.
Un <i>set</i> de poids.....	Une série, un jeu de poids.
Un <i>set</i> d'avirons, de voiles, de pavillons, de <i>broches</i> à tricoter.....	Un jeu d'avirons, de voiles, de pavillons, d'aiguilles à tricoter.
Un <i>set</i> de balais, brosses.....	Un jeu de balais, de brosses.
Un <i>set</i> de poulies.....	Un groupe de poulies, poulies de renvoi, poulies de direction, un renvoi de poulies.
Un <i>set</i> de machines.....	Un groupe de machines.
<i>Set</i> .....	6° Bloc, faisceau, boîte, etc.
Un <i>set</i> de plaques (électricité).	Un bloc de plaques.
Un <i>set</i> de <i>springs</i> .....	Un faisceau, un paquet de ressorts.
Un <i>set</i> d'instruments à dessin..	Une boîte de compas.
Un <i>set</i> d'outils.....	Une boîte, un coffre d'outils.
Un <i>set</i> de pupitre.....	Un écritoire,
Un <i>set</i> de <i>lave-mains</i> , un <i>set</i> à toilette.....	Toilette (meuble contenant tous les objets dont on se sert pour se laver ; l'ensemble des vases qui sont sur ce meuble : une toilette de porcelaine).
Un <i>set</i> de pentures.....	Une paire de pentures.
Un <i>set</i> de photographies.....	Une collection, un choix de photographies.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

**Atlas linguistique de la France**, publié par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

\* \* \*

**Polybiblion.** Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr. ; Partie echn., 11 fr. ; les deux parties réunies, 22 fr.

\* \* \*

**L'Argus des Revues.** Mensuel. Publié par *l'Argus de la Presse*. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre ; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de *l'Argus*, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr. ; par coupure de journal, 0 fr. 30 ; tarif réduit pour 100 coupures.

\* \* \*

**Le Courrier de la Presse.** Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30 ; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues : 3 fr. 50

# BULLETIN

DU

## PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs ; réduction de moitié aux élèves des collèges et des convents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs ; \$2.00 pour les membres titulaires ; \$1.00 [Étranger : 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre ; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1<sup>er</sup> février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Les huit premiers volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume : \$2.50 ; le premier et le troisième volume ne se vendent que dans la série complète des huit années du BULLETIN, dont le prix est de \$25.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Casier, N° 236)

QUÉBEC

---

Imprimerie et Reliure, L'ACTION SOCIALE (limitée), Québec.